



# L'incorruptible

Bulletin des Amis

de Robespierre

A.R.B.R.

N°27 - avril 1998



"Les grandes richesses corrompent ceux qui les possèdent et ceux qui les envient" (ROBESPIERRE)

## La révolution de 1848 à Arras et le souvenir de Robespierre

*Le cent cinquantième anniversaire de la seconde République nous rappelle que: "l'esprit de 1848 est alors animé de l'enthousiasme de 89 et que les noms de grands révolutionnaires vont ressurgir.*

*A Paris on accroche le portrait de Robespierre dans les salles de clubs et des chansons le glorifient " (Anne Gillon )<sup>(1)</sup>.*

*Il n'en fut pas de même partout .*

*Dans le Pas de Calais, le journaliste Arrageois, FRÉDÉRIC DEGEORGE<sup>(2)</sup>, fondateur du " Progrès du Pas de Calais" et fervent républicain vient d'être nommé " Commissaire général du Département"*

*A cette occasion une cérémonie a lieu à l'Hôtel de ville d'Arras .au cours de laquelle se produit un incident qui fera grand bruit et dont la relation servira de préface à un ouvrage paru en 1850 : "La vie de Maximilien Robespierre " édité à Arras sans nom d'auteur<sup>(3)</sup>.*

### Voici le texte intégral de cette préface :

Le 1er mars 1848 , le jour de l'installation de M. Frédéric Degeorge, nommé commissaire général du Pas de Calais par M. Ledru - Rollin, ministre de l'intérieur, l'Hôtel de Ville d'Arras fut le théâtre d'une scène fort émouvante, dont voici les détails, qui nous été conservés par les journaux du pays .

Huit à dix jeunes gens de 18 à 25 ans, sortis de l'école Normale et du Val-de-Grâce, étant venus de Paris avec la mission de faire reconnaître les commissaires désignés pour les départements, le conseil municipal et toutes autorités, auxquels s'était joint un grand concours de peuple, se réunirent dans la grande salle. L'un de ces jeunes gens prit la parole. Son discours fut goûté. Après lui un de ses compagnons veut aussi parler. Se trouvant dans la patrie d'un homme pour lequel il professait la plus grande admiration, et à qui la ville d'Arras devait être fière, selon lui, d'avoir donné la naissance, il croit devoir en faire l'éloge en présence de l'immense auditoire. Enfin un nom s'échappe de ses lèvres, c'est celui de Robespierre. Aussitôt on se regarde avec étonnement. L'orateur continue ses éloges, mais voilà qu'un sentiment unanime éclate de toutes parts. On lui crie de divers coins de la salle : " Assez ! assez ! " la tempête devient furieuse, les interpellations s'échangent, vont, viennent de ci, de là ; c'est une vague qui roule, c'est un tonnerre qui gronde. Le jeune homme veut s'expliquer; on ne veut plus l'entendre. Un des adjoints lui fait observer que la république nouvelle n'a rien de commun avec celle de 93.



le buste de Frédéric Degeorge au cimetière d'Arras

### Sommaire du N°27

1. 1848 à Arras et Robespierre
2. Charlotte Robespierre  
Les Ursulines d'Arras
3. Maison Robespierre en travaux  
Histoires de plaques
- 4/5 L'influence des cousins
6. Robespierre et la peine de mort
7. Le dernier discours  
La fosse commune
8. suite de la page 1  
Adresse à la Nation Artésienne

suite page 8

# Charlotte Robespierre après le 9 Thermidor

M. G Decoulouvillers de Ris-Orangis nous a communiqué un texte sur Charlotte Robespierre dont nous extrayons ce court passage lui même tiré d'une conférence de madame Vasseur (1966).

Dès la nouvelle de l'arrestation de Maximilien, elle avait quitté le logement qu'elle occupait chez la citoyenne LAPORTE pour se réfugier prudemment dans le quartier des Halles, rue du Four Honoré, chez une dame BÉGUIN qui consentit à la recevoir. C'est là que les espions du Comité de Sûreté Générale la découvrirent trois jours plus tard sous le nom de femme CARRAULT. Melle de Robespierre sauva sa tête... Elle était dans un dénuement extrême, son oncle, le médecin DURUT, lui avait envoyé d'ARRAS un modique secours, vite épuisé. Elle ne possédait plus au monde que la robe qu'elle avait sur elle. Sa vue affaiblie l'empêchait de faire de la dentelle. Après quelques jours de prison, mise sur le pavé, elle avait trouvé asile chez l'un de ses compatriotes, un nommé MATON (MATHON) qui déjà lui avait offert un gîte lorsqu'elle avait rompu avec ses frères. Ce MATHON, avait grâce à l'appui de Maximilien Robespierre, obtenu un emploi dans l'administration des charrois.

On s'étonne de la voir pensionnée par les thermidoriens, par l'Empire, par Louis XVIII, par la monarchie constitutionnelle... Elle toucha une rente de 2000 francs jusqu'à sa mort. Ainsi Charlotte vieillit à l'abri du besoin et, dès lors, sans histoire.

Elle vécut cette longue retraite en habitant avec les MATHON, dans une rue paisible, 3 rue de la Fontaine, devenue rue de la Pitié, puis rue LARREY\*. Elle faisait de la lingerie en compagnie de Melle MATHON et les voisins la saluaient d'un "bonjour Madame Carrault", car elle se cachait sur ce nom. Elle occupait un premier étage, dans la maison d'un tanneur, une seule pièce où elle avait suspendu aux murs un portrait lithographié de Maximilien, un croquis d'Augustin et une miniature de Joséphine de Beauharnais. Elle préparait elle-même sa cuisine sur le poêle qui chauffait sa chambre, lisant peu et écrivait ses fameux Mémoires si contestés dans leur véracité. Elle mourut le 1er août 1834, elle avait 74 ans. Quand dans le quartier, on sut que Mme Carrault était morte et qu'elle était la soeur de Robespierre, ce fut un émoi car on avait caché jusque là son véritable nom. Il fallut deux témoins un épicier de la rue Mouffetard et le sieur Thorel, colocataire de la défunte pour attester son identité.

Une affluence considérable de patriotes conduisit directement le corps de Charlotte au cimetière de Montparnasse. Alors incarcéré à Ste Pélagie, Laponneraye fit lire par un ami le discours qu'il avait rédigé et qu'il a publié en fin des "Mémoires de Charlotte Robespierre"

\* Cette dernière demeure de Charlotte au 3 rue de Larrey (dans le V°) fut rasée en 1990, malgré nos démarches d'alors auprès de la ville de Paris (Cf notre bulletin n°9)

## Robespierre et le couvent des Ursulines à ARRAS

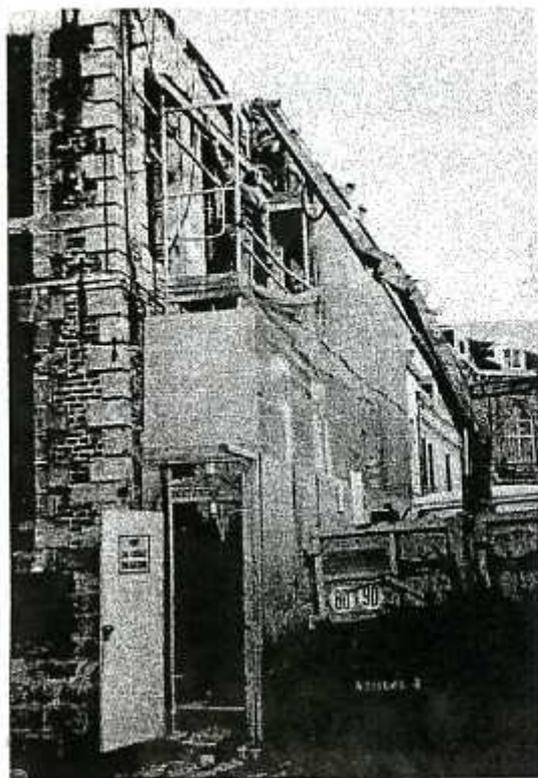
Bibliothécaire au service des Archives de la Médiathèque d'Arras Mme Normand nous a communiqué ce passage, tiré d'un ouvrage de 1842 consacré à la communauté des URSULINES d'Arras.

..."Rue de Baudimont (jusqu'aux remparts) la Communauté des Ursulines dirigeait des classes destinées à l'éducation des pauvres, et très fréquentées jusqu'en 1789. Cette considération porta le district d'ARRAS à ménager d'abord l'établissement à cause des services rendus à la ville. Robespierre lui-même, qui devint depuis si cruel envers la religion, les ministres et le peuple tout entier; Robespierre ne voulait que du bien à cette maison d'éducation. Il était à Arras en 1792, le 29 sept. Quand les religieux se dispersèrent, il se présenta alors pour les protéger contre un rassemblement tumultueux qui s'était formé contre le monastère, menaçant de faire tomber le poids de sa colère sur les filles de l'Ursule. Uni à Lebon, il avait essayé d'ébranler leur foi, en les exhortant à prêter serment à la constitution civile du clergé; mais la résistance qu'elles apportèrent à cette séduction avait été si sage que ces deux hommes, qui à cette époque ne s'étaient pas encore souillés de sang humain, avaient pris la résolution de les ménager."...

Robespierre n'est plus revenu à Arras après son voyage d'octobre 1791 (voir nos bulletins n°5-6) la date citée (29 sept 1792) sinon les faits eux-mêmes, pose problème.

En septembre 1791 Lebon, curé de Neuville Vitasse avait été nommé de surcroît vicaire à St-Vaast d'Arras.

Il fut maire d'Arras le 16 sept 1792, Augustin Robespierre était alors Procureur syndic de la municipalité. Si la date du 29 sept 1792 est juste, ce serait donc d'Augustin Robespierre qu'il s'agit.



## LA MAISON ROBESPIERRE EN COURS DE RESTAURATION.

Lors d'une précédente réunion le Comité de l'ARBR a eu le plaisir d'en visiter le chantier, aimablement guidé par MM. l'ingénieur de la Ville d' Arras et le chef de chantier. Les travaux sont très importants et entrepris avec le souci de reconstituer l' authentique maison bourgeoise telle qu' on la voyait à Arras il y a deux siècles et demi.

Confiée aux "Compagnons du Devoir " et supervisée par un architecte des Monuments de France , cette restauration devrait enfin rendre à cette demeure historique tout son prestige.



**Décembre 1925:**

### Histoire du vol de la plaque commémorative de la Maison Robespierre

On s'est longtemps étonné que la plaque qui signalait aux passants la Maison de Robespierre soit si haut placée. En voici les raisons telles que les a relatées la presse de l'époque.

La plaque offerte par la "Société des Études Robespierristes", et apposée le 14 octobre 1923 sur la Maison de Robespierre, lors d'une cérémonie présidée par le Maire d'Arras, fut dérobée dans la nuit du 10 au 11 décembre 1925.

C'est à la police judiciaire de Lille (2<sup>ème</sup> Brigade) que fut confiée l'affaire. Dans un rapport au Préfet, du 29 décembre 1925, le Commissaire Divisionnaire fait savoir que l'Inspecteur chargé de l'enquête a l'impression que le vol a été commis par les "Camelots du Roi" qui avaient déjà maculé la plaque. Mais c'est un milieu très fermé dit-il et il a été impossible d'obtenir des renseignements. Mme Chartier, née Cayat, propriétaire de la maison, pense que le vol s'est fait après la fermeture du théâtre et des cafés, dans la 2<sup>ème</sup> partie de la nuit (vers 2 ou 3 heures du matin). une échelle et un burin du chantier voisin auraient servi à l'opération. On a recherché en vain la plaque (de marbre noir; de 0,59m sur 0,49m) et surveillé les maisons des royalistes et... leurs poubelles.

C'est par crainte d'un tel acte de vandalisme que la plaque avait été scellée à 5 m de haut (entre la 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> fenêtre du 1<sup>er</sup> étage précise le rapport). La nouvelle plaque resta aussi haut perchée, et à peine lisible, jusqu'en 1995, après quoi on consentit à la descendre.

### La haine toujours...

C'est sous ce titre que le bulletin N° 5 de nos amis de l'Association : "Maximilien Robespierre pour l'idéal démocratique " rend compte du nouveau forfait suivant:

La plaque commémorative rappelant où a demeuré Maximilien Robespierre, chez le menuisier DUPLAY , du 26 juillet 1791 au 8 thermidor an II vient pour la seconde fois d'être détruite en moins de deux ans. Déjà en mars 1996, elle avait subi les assauts hystériques de malveillants qui avaient écrit: "les royalistes sont des lève-tôt".

Une fois encore, les coups de masse ont eu raison de la plaque en marbre et le crime est signé par l'inscription "vive le roi".

Des démarches sont d'ores et déjà entreprises auprès des affaires culturelles de la ville de Paris pour que cette plaque soit changée et peut-être, soit placée plus haut, hors de portée des vandales aussi imbéciles que haineux.

# INFLUENCE DES COUSINS DANS LA RÉDACTION DES CAHIERS ET POUR LA DÉPUTATION DE MAXIMILIEN

**I**l est établi que la députation de Maximilien Robespierre pour Versailles en qualité de représentant du Tiers État d'Artois ne fut pas chose facile. Les élections se déroulèrent en huit scrutins échelonnés sur les quatre journées des 24, 25, 26, 27, avril 1789. Robespierre, battu pour la désignation du quatrième ne fut élu qu'en cinquième position de la liste qui comptera huit personnes. Il lui fallut évidemment mobiliser pour obtenir des appuis.

On sait aussi, qu'en amont de cette ultime étape pour briguer une représentation à Versailles, Robespierre au plan arrageois, avait mis la main à la pâte en assistant les savetiers mineurs d'Arras pour la rédaction du cahier de doléances de la plus humble des corporations.

Qu'en est-il des autres liens entretenus par Robespierre avec le reste de la province? L'étude comparée de quelques cahiers de doléances va permettre de dégager quelques pistes en s'appuyant sur une recherche de sens extraite de ce corpus qu'on replacera dans la réalité décrite par les historiens.

## CAHIER DE DOLÉANCES DE MEURCHIN LA MAIN DES ROBESPIERRE.

### De la notion de réforme des abus

Chose curieuse, dans le préambule du cahier de doléances de la paroisse de Meurchin (1/6 du texte introductif aux 12 articles qui suivent), ainsi que pour une partie du préambule et des attendus du cahier de la province d'Artois sous le titre "doléances générales du royaume" (1/4 du texte introductif à 189 articles), on retrouve des formulations identiques dans lesquelles il est question de: "la réforme des abus, l'établissement d'un ordre fixe et durable"... prospérité"... "du royaume"... "de la province (en) particulier(e)".

Ces formulations préalables ont ceci de singulier, qu'elles ne sont pas reprises le 3 avril dans la rédaction du cahier de la gouvernance d'Arras (pas de préambule aux 112 articles), mais qu'on les retrouvera à nouveau le 26 avril dans la rédaction du cahier du Tiers État de la

Province d'Artois dans une forme assez identique à celle du 25 mars à Meurchin. Aux deux bouts de la grande consultation artésienne, se trouvent donc un cahier de paroisse présenté par des "manants" et habitants pour être présenté par leurs députés en assemblée... du bailliage royal et gouvernance d'Arras", et un autre cahier que des "représentants du Tiers État de la province d'Artois aux prochains États Généraux porteront au pied du trône".

### Un fil conducteur

Qu'est-ce qui peut permettre d'établir et d'expliquer ce qui ne saurait être une simple coïncidence? Quel est ce fil conducteur qui peut faire le lien dans la rédaction de ces deux cahiers? Pourquoi ce lien qui permet de mettre en synergie les deux extrémités de la consultation artésienne? Ne concerne-t-il pas son étape intermédiaire à la gouvernance?

En fait cette formulation quasiment identique est aussi présente dans la lettre de convocation qui avait été adressée dans toute la France par le roi en date du 7 mars, et avait été par ailleurs adaptée par le roi à la situation particulière d'Arras et de l'Artois. Si l'on s'interroge sur l'impact de cette formulation de la **notion d'abus** il faut alors constater que cette formulation n'a pas du tout servi de modèle recopié ça et là, "Les deux tomes de Loriguet qui reprennent le recueil de tous les cahiers de doléances de l'Artois recensent en annexe à propos du mot "abus", les données chiffrées suivantes:

- 85 références au mot "abus"
- 60 références au terme "réforme des abus"
- 7 références au terme "abus de juridiction"
- 15 références au terme "abus du fisc"
- 6 références au terme "abus de pouvoir"
- 1 référence au terme "abus de confiance"
- 1 référence au terme "abus de dîme"

Quand il s'agit de voir l'impact de la place de la référence du mot abus dans l'agencement des cahiers de doléances d'Artois, on constate que ce mot figure la plupart du temps dans la liste des articles déclinés et ordonnés par ordre de numéro dans ces cahiers de doléances, et que rares sont les quelques cahiers qui y font références dès l'introduction en "chapeau" ou en préambule au développement des articles. Le cahier de doléances de la paroisse de Meurchin est de ceux-là parce qu'il évoque la notion de "réforme

des abus" d'entrée de jeu ; et l'adverbe abuzivement" fait rebondir à l'article 10 cette notion d'abus évoquée à propos du caractère particulièrement intolérable et injuste de la perception à Meurchin du droit de terrage. Gérard Walter rapporte d'ailleurs que cette idée sera au centre d'une polémique entre Robespierre et Dubois de Fosseux lors de la séance pour le cahier de doléances de la paroisse d'Arras du 25 au 30 mars. Cette vive polémique avait comme enjeu la représentativité, la représentation et le mandat des notables. Il en résultera une rupture entre Dubois de Fosseux, le noble éclairé, et Robespierre sur cette question des "abus" et des "opprimés".

### De la base au sommet

De là à voir, dans l'expression de cette volonté de "réforme des abus" assignée au cahier de doléances de Meurchin, la main de Maximilien, il n'y a qu'un pas que nous nous garderons de franchir car au 25 mars Maximilien est engagé à Arras avec les savetiers et la séance durera jusqu'au 30. En revanche il est logique de poser comme hypothèse que le cahier de doléances de la paroisse de Meurchin a été rédigé sous influence et cette influence là nous la devons à la communauté de pensée qui unit Pierre François De Robespierre le notable meurchinois et Maximilien Marie Isidore son cousin avocat à Arras, communauté de pensée qui les unit aussi en ligne directe aux préoccupations des députés du Tiers État d'Artois; lui même en parfaite adéquation avec les intentions du roi. Tout le temps qu'il ne s'agit que d'afficher des intentions, nous sommes encore dans une phase consensuelle qui pourtant montre quelques fissures dans l'épisode avec Dubois de Fosseux dès lors qu'on veut

passer des intentions à la mise en oeuvre d'autre chose.

Arsène DUQUESNE  
(A suivre)

Prochain chapitre: FAMILIALISME, LIENS DE COUSINAGE ET SOCIABILITÉ POLITIQUE RURALE AU SERVICE DE LA DÉPUTATION DE MAXIMILIEN AU TIERS ÉTAT D'AR-TOIS

### SOURCES:

Nous nous sommes livrés à l'étude comparative de différents documents d'époque comme les cahiers de doléances extraits des deux tomes publiés en 1891 par Henri Lorient concernant tous les cahiers de doléances de l'Artois.

Le livre "Robespierre" de Gérard Walter a été consulté ainsi qu'une lettre à Buissart écrite par Robespierre lui même en 1783.

Nous avons eu aussi à notre disposition les études généalogiques de la famille Robespierre de Francine Lhoste.

Pour ce qui est des cahiers de doléances, la sélection opérée porte sur trois cahiers, par ordre chronologique et par ordre d'importance. Leurs rédactions successives se sont étalées sur un mois.

-le cahier de doléances "des manants et habitants du village de Meurchin" en date du 25 mars 1789. Parmi ses signataires on trouve Pierre François de Robespierre qui sera par ailleurs député au niveau supérieur de la gouvernance d'Arras.

-le cahier de doléances du Tiers État du "baillage royal et gouvernance d'Arras" ( 206 paroisses environ 62000 âmes- d'après Lorient 245 villes bourgs et villages d'après Walter). Il est le produit d'une réunion à Arras en date du 30 mars qui se poursuit trois jours durant avec signature du cahier en date du 3 avril 1789 avec à nouveau la signature de P.-F. Derobespierre et d'un autre Derobespierre probablement député de Carvin.

-le cahier de doléances du "Tiers État d'Artois". Cette assemblée décisive fut ouverte le 20 avril. Elle confia le jour même la rédaction du cahier à une commission de 21 membres. Celle-ci sera approuvée sans réserves le 23, signée le 26 avril 1789. Maximilien en sort député pour se rendre à Versailles.

## Condé et la bataille d'Artois

A propos de la lettre de Robespierre publiée dans notre n°25, voici un texte retrouvé dans *Le Réveil du Nord* du 21 avril 1929

### L'arbre de Condé

Le 19 août 1648 la plaine de Lens, déjà si cruellement ravagée, fut le siège d'une bataille décisive. Condé y brisa définitivement la réputation d'invincibilité des "tercios" espagnols. A la faveur de la Fronde (1648-1652) Condé passa aux Impériaux et l'Espagne se reprit et assaillit la Picardie... La Fronde apaisée les combats, violents reprirent. Arras, enjeu d'une lutte acharnée entre Condé et Turenne, resta aux mains des Français.

Le 7 novembre 1659, le traité des Pyrénées, donnait définitivement l'Artois au royaume de France à l'exception d'Aire et St-Omer.

*C'est ici grand Condé qu'en ce combat célèbre*

*Où ton bras fit trembler le Rhin l'Escaut et l'Ebre*

*Lors qu'aux plaines de Lens nos bataillons poussés*

*Furent presque à tes yeux ouverts et renversés.*

*Te valeur arrêtant les troupes fugitives*

*Rallie d'un regard leurs cohortes craintives*

*Répandit dans leurs rangs ton esprit belliqueux*

*Et force la victoire à te suivre avec eux.*

*L'Orme est déposé au musée d'Arras.*

*Il fut replanté, entouré de 4 bornes de grès reliées de haies de fer rond. La colonne ronde de quelques mètres de haut fut détruite en 1915.*

Le lieu précis est sur la route de Liévin à Grenay à 1 km de la Mairie de Grenay et à 200 de la fosse 11 des mines de Béthune.

# Sur la peine de mort

*Robespierre, nourri de culture philosophique et adepte de la théorie de Beccaria sur la proportionnalité du délit et de la peine, estimait qu'un pays désormais libre, comme la France, devait adoucir ses lois, puisque c'est l'oppression qui fait le criminel. Robespierre comme Condorcet à la même époque soutint dans cet esprit l'abolition de la peine de mort qui lui paraissait avant tout injuste et inutile, dangereuse pour les citoyens. Néanmoins, malgré l'approbation des Comités de Constitution et de Jurisprudence criminelle et le soutien explicite de Duport et de Pétion, la proposition de Robespierre fut rejetée et la peine de mort maintenue comme nécessaire à l'ordre social et à l'autorité publique. Toute la droite de la Constituante fit bloc autour du refus.*

Intervention de Robespierre à la Constituante le 30 mai 1791 (extraits)

... **G**ardez-vous bien de confondre l'efficacité des peines avec l'excès de la sévérité; l'une est absolument opposée à l'autre. Tout seconde les lois justes et modérées; tout conspire contre les lois cruelles. L'indignation qu'excite le crime est balancée par la commisération qu'inspire l'extrême rigueur des châtements. La voix irrésistible de la nature s'élève contre la loi, en faveur du coupable.

\* \* \* \* \*

... **L**a force des lois dépend de l'amour et du respect qu'elles inspirent; et cet amour, ce respect dépendent du sentiment intime qu'elles sont justes et raisonnables. Ouvrez l'histoire de tous les peuples: vous verrez que la douceur des lois pénales y est toujours en raison de la liberté, de la sagesse, de la douceur du gouvernement.

\* \* \* \* \*

... **J**e viens prier, non les dieux, mais les législateurs qui en doivent être les interprètes et les organes, d'effacer du Code des Français ces lois de sang qui commandent des meurtres juridiques que proscribit l'intérêt général, encore plus que la raison et l'humanité. Je veux leur prouver deux propositions principales: la première, que la peine de mort est essentiellement injuste; la deuxième, qu'elle n'est pas la plus répressive de toutes les peines, et qu'elle contribue beaucoup plus à multiplier les crimes qu'à les prévenir. La société a-t-elle le droit d'infliger la peine de mort?

\* \* \* \* \*

... **O**ui; mais dans un cas seulement, celui où cet acte terrible est absolument nécessaire à sa propre défense.

... mais, dans la société, quand la force de tous s'arme contre un seul, quel principe de justice peut l'autoriser à

lui donner la mort? Et remarquez bien une circonstance qui décide de la question: quand la société punit un coupable, il est hors d'état de lui nuire, elle le tient dans les fers; elle le juge paisiblement; elle peut le châtier, le mettre dans l'impossibilité de se faire craindre, à l'avenir, par tous les moyens que lui fournit une autorité sans bornes.

\* \* \* \* \*

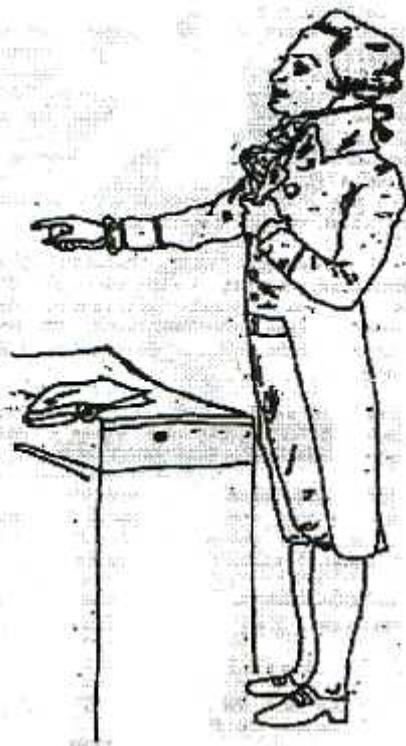
... **M**ais il faut entrer dans les détails, et ne point s'arrêter à cette maxime insuffisante, et néanmoins incontestable qu'en fait de politique rien n'est juste que ce qui est honnête, et que l'ordre social ne peut être fondé que sur la justice. Je vais donc prouver que cette loi est aussi funeste dans ses effets et dans ses conséquences, qu'elle est absurde, qu'elle est injuste dans son principe.

\* \* \* \* \*

... **L'**homme est-il un simple animal qui ne puisse être affecté que par la crainte de la mort et des tourmens corporels?

Non, la mort n'est pas toujours pour l'homme le plus grand des maux.

... Aussi, le législateur qui préfère la peine de mort aux peines plus modérées qu'il peut employer, ne fait autre chose qu'outrager la sensibilité publique chez le peuple qu'il gouverne.



Pour joindre l'ARBR sur INTERNET  
envoyez désormais votre courrier à l'adresse  
suivante:

**Ch.LESCUREUX @wanadoo.fr**

Prochainement vous pourrez y consulter nos publications

# Le discours testament de Robespierre

extraits

... En voyant la multitude des vices que le torrent de la Révolution a roulés pêle-mêle avec les vertus civiques, j'ai tremblé quelquefois d'être souillé aux yeux de la postérité par le voisinage impur de ces hommes pervers qui se mêlaient dans les rangs des défenseurs sincères de l'humanité; mais la défaite des factions rivales a comme émancipé tous les vices; ils ont cru qu'il ne s'agissait plus pour eux que de partager la patrie comme un butin, au lieu de la rendre libre et prospère; et je les remercie de ce que la fureur dont ils sont animés contre tout ce qui s'oppose à leurs projets a tracé la ligne de démarcation entre eux et tous les gens de bien. ...

... J'ai promis aussi naguère de laisser à mes concitoyens un testament redoutable aux oppresseurs du peuple, et je leur lègue dès ce moment l'opprobre et la mort! ...

... Peuple, souviens-toi que, si dans la République la justice ne règne pas avec un empire absolu, et si ce mot ne signifie pas l'amour de l'égalité et de la patrie, la liberté n'est qu'un vain nom! Peuple, toi que l'on craint, que l'on flatte et que l'on méprise; toi, souverain reconnu, qu'on traite toujours en esclave, souviens-toi que partout où la justice ne règne pas, ce sont les passions des magistrats, et que le peuple a changé de chaînes, et non de destinées! ...

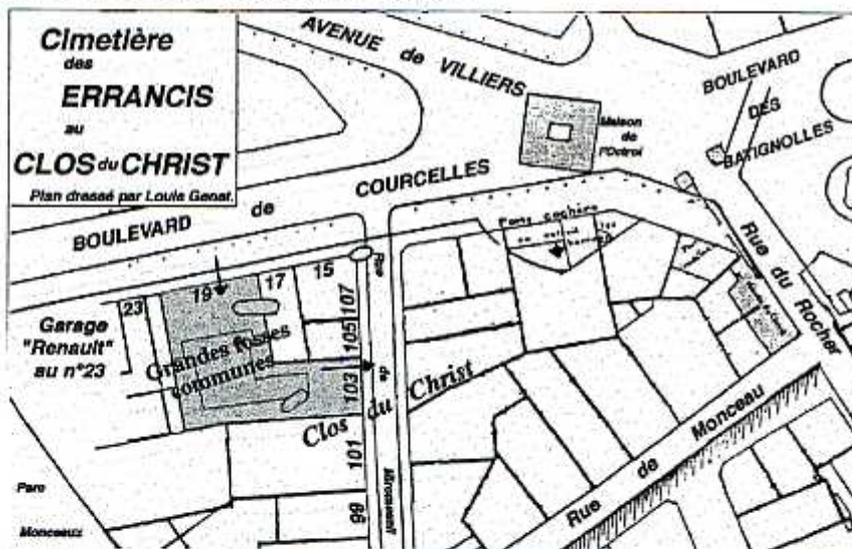
... Souviens-toi qu'il existe dans ton sein une ligue de fripons qui lutte contre la vertu publique, et qui a plus d'influence que toi-même sur tes propres affaires, qui te redoute et te flatte en masse, mais te proscrie en détail dans la personne de tous les bons citoyens! ...

... Sache que tout homme qui s'élèvera pour défendre ta cause et la morale publique sera accablé d'avaries et proscrie par les fripons; sache que tout ami de la liberté sera toujours placé entre un devoir et une calomnie; que ceux qui ne pourront être accusés d'avoir trahi seront accusés d'ambition. ...

... tels sont les principes. S'il est impossible de les réclamer sans passer pour un ambitieux, j'en conclurai que les principes sont proscrie, et que la tyrannie règne parmi nous, mais non que je doive les taire; car, **que peut-on objecter à un homme qui a raison et qui sait mourir pour son pays?**...

... **Je suis fait pour combattre le crime, non pour le gouverner.** Le temps n'est point arrivé où les hommes de biens peuvent servir impunément la patrie; les défenseurs de la liberté ne seront que des proscrie, tant que la horde des fripons dominera. ...

On peut trouver l'intégralité de ce texte dans *le Robespierre* de C. Mazauric Messidor Ed. Sociales 1989



Dans le n°25 nous signalons l'emplacement des "grandes fosses communes" où furent jetés les corps de Robespierre et de ses compagnons. Voici le plan exact de l'endroit que nous a communiqué M. Decouvilliers.

## A.R.B.R

Je sollicite mon adhésion, ou renouvelle ma cotisation pour 97-98

Nom

Prénom

Adresse

signature:

Je Verse  50F  100F  200F  (étudiant 30F)

Chèque libellé à l'A.R.B.R. maison des sociétés, rue Aristide Briand 62 000 ARRAS

L'agitation est à son comble. L'orateur, déconcerté, se met à pleurer. Il comprend qu'il a mis le pied sur un terrain brûlant.

Au milieu du tumulte, M. l'avocat Luez s'écrie: Nous applaudissons aux vertus de Robespierre mais nous éviterons ses crimes ". Ce mot calma l'orage. Enfin un autre de ces jeunes gens, le sieur Beulet, élève de l'école Normale, demande à donner quelques explications. A sa voix le silence se rétablit, le calme se fait. Il conjure l'assemblée de ne pas se méprendre sur les sentiments de son collègue. Il exprime les plus nobles pensées sur le bon ordre, le respect dû à la propriété. Il dit que bien loin de vouloir persécuter leurs concitoyens ils sont prêts à verser leur sang pour leur bonheur. Les fronts s'éclaircissent, la confiance renaît, et le jeune orateur finit par conquérir toutes les sympathies. Bientôt on l'entoure on lui presse la main; chacun veut l'embrasser le voir au moins, et la foule le place, bien malgré lui, sur la table même où l'on délibère: car il éloigne les souvenirs affreux du passé, il ne fait entendre que des paroles de paix et de conciliation. Son discours, prononcé avec beaucoup de chaleur et de verve, exalte l'assemblée et provoque d'unanimes applaudissements. Alors ces jeunes gens se précipitent dans les bras les uns des autres, et s'embrassent avec effusion pour faire comprendre qu'ils sont unanimes dans la profession des mêmes doctrines.

Cette scène et plusieurs autres symptômes qui se sont manifestés parmi nous ont fait naître l'idée de remettre en lumière les documents épars de divers côtés, touchant Maximilien Robespierre, et de reproduire des souvenirs qu'il est bon de ne pas laisser tomber dans l'oubli. Le fonds principal de l'ouvrage est digne de toute la confiance des lecteurs. C'est le résultat des observations d'un homme qui a particulièrement connu le célèbre montagnard. Le portrait est parfaitement conforme à l'original.

- 1) Anne Gillon auteur en 1987 d'un mémoire de maîtrise : "La mémoire de Robespierre à Arras" disponible à la bibliothèque de l'ARBR  
 2) Frédéric DEGEORGE (1792-1854). Créé en 1836, son journal "Le Progrès du Pas de Calais" est l'un des plus brillants journaux d'opposition de province, auquel collabore Louis Blanc. Elu du PdC à la Constituante, en avril 1848 il est battu en 1849 et 1852. Il perd la raison et meurt à l'asile en 1854. Aragon en fait un des personnages de son roman " La semaine Sainte".  
 3) Cette biographie est attribuée à J.M. PROYART, neveu de l'abbé Proyart, auteur de "La Vie et les crimes de Robespierre". On peut en consulter une copie à la bibliothèque de l'ARBR, Centre Effel à CARVIN.

## A la Nation Artésienne sur la nécessité de réformer les Etats d'Artois

Nous avons publié dans nos précédents numéros des extraits de ce texte de Robespierre (que nous avons réédité en brochure)

En voici les dernières phrases

Cependant; tandis que nous Continuons de dormir dans une profonde fécurité ceux qui nous ont affermi jusqu'à ce moment, font mouvoir tous les ressorts secrets de l'intrigue, pour nous ôter tous les moyens de secouer leur joug honteux

Le dirai-je? Ils osent prétendre encore à maîtriser nos suffrages jusqu'à dans le choix des Défenseurs qui doivent décider à jamais de notre sort & de celui de toute notre postérité. Déjà ils ont tout arrangé; pour appeler à ce redoutable honneur ceux qui conviennent à leurs vues particulières & pour écarter les Citoyens dont ils redoutent l'énergie & le patriotisme. Ils comptent encore aujourd'hui, oui ils comptent sur cette longue patience dont nous avons fait preuve, sur cette fatale indifférence pour l'intérêt public, qui fut l'effet inévitable du régime despotique, auquel nous avons

été fournis jusqu'à ce moment. Réveillons-nous il en est tems, de ce profond sommeil: écoutons la voix auguste & touchante de notre Roi, qui nous offre le bonheur & la liberté; secondons les sublimes desseins de ce Ministre, dont le génie & la vertu sont nécessaires à notre salut; mais qui a lui-même besoin d'être soutenu par notre courage & par notre patriotisme, pour triompher de cette funeste conspiration, que tous les ennemis de l'Etat ont formée contre le salut de la France; & tandis qu'en dépit de leurs clameurs & de leurs cabales; il cherche à affûter à tous les Citoyens les moyens de faire entendre leurs vœux par des organes libres & indépendans de leur funeste influence, n'allons pas dit moins nous trahir nous-mêmes, en donnant nos intérêts à des hommes suspects.